



Doc. 15641

18 octobre 2022

L'Albanie, un exemple récent d'utilisation de l'autorité publique à des fins politiques

Déclaration écrite n° 756

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Le 22 septembre 2022, le Gouvernement albanais a fermé deux établissements d'enseignement turcs en raison d'une prétendue procédure de relocalisation. Des avocats, des universitaires et des organisations de la société civile ont estimé que cette fermeture était une décision arbitraire du Gouvernement albanais, adoptée sous la pression des autorités turques.

Depuis plus de sept ans, la politique étrangère de la Türkiye se donne pour mission de fermer les établissements d'enseignement considérés comme indésirables par le gouvernement Erdogan. Le président turc, fort de ses fonctions, a appelé les autorités albanaïses et d'autres gouvernements à fermer les établissements fondés par un certain groupe de ressortissants turcs qui sont dans l'opposition. Ces tentatives de fermeture d'écoles ont souvent été suivies d'enlèvements et d'extraditions illégales. Des enlèvements d'enseignants turcs, selon le même scénario, ont également eu lieu en République de Moldova (voir [Doc. 14649](#) «Appel au rétablissement de l'État de droit en République de Moldova») et ont entraîné la condamnation de ce pays par la Cour européenne des droits de l'homme. Nous constatons avec préoccupation que l'Albanie, pays candidat à l'Union européenne, ne respecte pas le principe de l'État de droit lorsqu'elle prend des décisions politiques sous une pression extérieure.

L'Assemblée parlementaire devrait suivre cette affaire et appeler l'Albanie à respecter l'État de droit.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thórhildur Sunna, Islande, SOC
ÅSEBOL Ann-Britt, Suède, PPE/DC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
BUCCARELLA Maurizio, Italie, SOC
CASTEL Laura, Espagne, GUE
DAVIES Geraint, Royaume-Uni, SOC
FERNANDES Emmanuel, France, GUE
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GARVEY Róisín, Irlande, SOC
GAVAN Paul, Irlande, GUE
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GRIN Jean-Pierre, Suisse, ADLE
HÖCHST Nicole, Allemagne, CE/AD
KILJUNEN Kimmo, Finlande, SOC
KLEINWÄCHTER Norbert, Allemagne, CE/AD
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
MARINELLO Gaspare Antonio, Italie, NI
MILON Alain, France, PPE/DC
RAMPI Roberto, Italie, SOC

Total = 20

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe